OPPBTP
La prévention BTP

SNED
DÉMOLITION
DÉCOUPE DU BÉTON
DÉSAMIANTAGE

TRAVAUX DE DÉMOLITION DÉCONSTRUCTION

LIVRET DE L'ACCUEILLANT

ACCUEIL

TRAVAUX DE DÉMOLITION DÉCONSTRUCTION

LIVRET DE L'ACCUEILLANT

SOMMAIRE

Introduction 3

Acquisition de compétences dans la démolition 5

Installations d'hygiène 6

Équipements de protection individuelle 8

Produits dangereux 10

Protection des circulations 12

Ordre sur le chantier 14

Évacuation des déblais 16

Accès au poste en hauteur par l'échelle 18

Travail sur une plate-forme individuelle roulante 20

Travail sur un échafaudage roulant 22

Travail depuis une nacelle 24

Découpe du béton 25

Chalumage 26

Manutentions 28

Démolition mécanique 30

Secours 31

INTRODUCTION

Ce livret est un des outils pour mener votre démarche d'accueil auprès des nouveaux arrivants, qu'ils soient un nouvel embauché, un intérimaire, un apprenti, un opérateur changeant de poste, un stagiaire, un salarié en arrêt maladie depuis plus de 3 semaines, etc.
Un nouveau n'est donc pas forcément jeune, il se trouve en décalage (technique, organisationnel, etc.) avec son nouvel environnement de travail, nouveau chantier, etc. Dans tous les cas, il est dans une situation nouvelle qui, si elle est mal gérée, peut le rendre vulnérable.
En effet :

- il manque d'expérience et de repères ;
- il ne connaît pas bien ses limites ;
- il n'est pas habitué aux modes opératoires de l'entreprise ;
- il n'ose pas poser toutes les questions, par manque de confiance en soi ou pour faire bonne impression ;
- il ne distingue pas toujours l'essentiel de l'accessoire ;
- il peut imiter des comportements à risque pour accélérer son intégration ;
- il a tendance à méconnaître les dangers et à se sentir invulnérable.

L'accueil est la première étape de son intégration, c'est la première image qu'il aura de l'entreprise. L'attention portée à la réalisation de cet accueil permet de bien sensibiliser le nouvel arrivant à l'importance de la sécurité dans les activités de l'entreprise. Si l'accueil est bâclé, le « nouveau » se retrouve seul face aux problèmes et risque de prendre des décisions dangereuses ou des habitudes néfastes.

C'est pourquoi, vous devrez développer une relation de confiance pour inciter le « nouveau » à poser des questions, à dire ce qu'il n'a pas compris et à signaler ses difficultés. La démarche d'accueil comprend plusieurs étapes :

- faire connaître l'importance de la démarche de sécurité sur les chantiers de démolition ;
- présenter les lieux, les collaborateurs, les personnes à contacter en cas d'urgence ;
- faire comprendre au nouvel arrivé ses tâches, les façons de procéder ainsi que les limites de ce qu'il peut faire ; une démonstration suivie d'une pratique accompagnée et d'échanges est souvent plus efficace qu'une explication ;
- attirer l'attention sur les risques liés aux différents postes de travail ; la présentation des procédures, consignes et équipements de protection en abordant leurs implications concrètes et les personnes à contacter ;
- remettre le mémento d'accueil au nouvel arrivant et commenter les différentes situations à l'aide du présent document. Mais faire signer ce document sans l'avoir commenté ne présente pas d'intérêt.

L'accueil du nouvel arrivant s'inscrit dans une démarche globale de formation et de développement des compétences des salariés de l'entreprise décrite ci-après (*cf.* schéma).

ACQUISITION DE COMPÉTENCES DANS LA DÉMOLITION

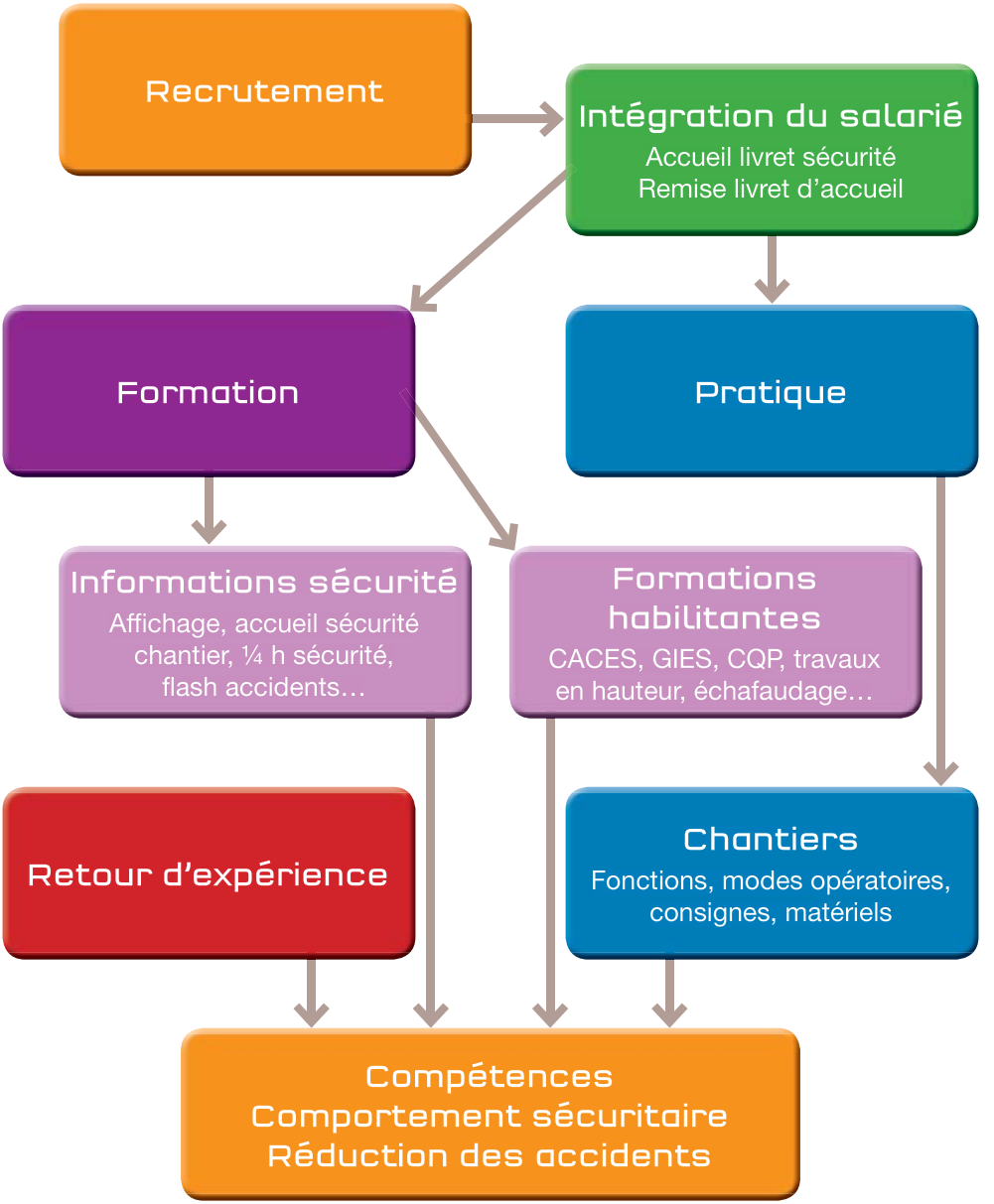

Installations d'hygiène

- Je me lave les mains avant le repas.
- Sur le chantier, je bois de l'eau.
- Je laisse les locaux propres.
- Je prends une douche en fin de poste.

Donnez les consignes

1 Laisser les locaux propres.
Il est important de se respecter et de respecter les autres.

2 Se laver les mains avec du savon. Frotter et rincer abondamment. Les sécher avec un linge propre.
Le lavage des mains joue un rôle clé dans l'hygiène, puisque c'est par les mains que se propage la majeure partie des maladies infectieuses. Les mains peuvent en effet être en contact avec des éléments et matières infectés ou insalubres.
Le savon seul ne suffit pas à éliminer les germes, c'est la combinaison du savonnage, du frottage et du rinçage qui permet de se débarrasser de ceux-ci. Un séchage avec un linge propre ou des essuie-mains à usage unique évite de transmettre des germes.

3 Boire de l'eau. Ne pas consommer d'alcool ou de drogue. Ne pas fumer dans les locaux fermés.
Le corps a besoin d'eau car il en élimine (transpiration, urine). L'alcool n'étanche pas la soif, ne réchauffe pas et surtout diminue les réflexes : il met en danger la personne et son entourage. La consommation de boissons alcoolisées et de drogues est interdite sur le lieu de travail.

4 Jeter les déchets dans la poubelle.
Chacun doit pouvoir utiliser ces installations dans de bonnes conditions d'hygiène. Laisser propre après son passage est une marque de respect envers les autres.
Manquer de propreté peut en outre favoriser le développement de germes infectieux.

5 Utiliser obligatoirement les toilettes.

6 7 Prendre une douche en fin de poste et changer de vêtements.
Se laver et changer de vêtements en fin de poste évite de transporter et de transmettre à son entourage des particules infectées ou insalubres (véhicule, voie publique, famille).

Équipements de protection individuelle

- Je porte mes équipements de protection individuelle (EPI) en toutes circonstances.

Donnez les consignes

Porter les EPI mis à disposition. Ils sont adaptés aux tâches.
Vérifier le bon état des EPI.
Demander leur remplacement dès qu'ils perdent leur efficacité : lunettes rayées, masque respiratoire sale ou colmaté, bouchons d'oreilles sales ou déformés, etc.

1 Les lunettes protègent les yeux et l'écran facial tout le visage contre les projections solides ou liquides.

2 Le masque respiratoire protège contre l'inhalation des vapeurs et des poussières.

3 Le casque à jugulaire (obligatoire) protège contre les chutes d'objet et les heurts ; il doit être ajusté au tour de tête.

4 Les protections auditives protègent les oreilles des bruits excessifs qui altèrent l'ouïe.

5 Les gants protègent les mains contre les agressions : écrasement, pincement, piqûres, coupures, brûlures chimiques ou thermiques, etc. Leur matière et leur texture sont différentes selon leur destination ; ainsi, les gants de manutention résistent à l'usure et facilitent la prise en main des charges.

6 Les chaussures de sécurité protègent les pieds des coups, heurts et perforations, de l'humidité, des produits dangereux et des brûlures.

7 Le gilet ou vêtement haute visibilité, fluorescent, de couleur jaune, orange ou rouge avec bandes rétroréfléchissantes permet de rester visible.
Il doit être porté en permanence, bien fermé et rester le plus propre possible afin de conserver son efficacité.

Les EPI doivent être adaptés au poste de travail.
Certains d'entre eux nécessitent une information complémentaire.

Produits dangereux

Tue

Altère la santé

Nuit gravement à la santé

Pollue

Explose

Flambe

Fait flamber

Peut exploser et s'enflammer

Ronge

- Je lis l'étiquette pour connaître le danger.
- Je ne déplace pas les produits sans en avoir informé mon chef.

Donnez les consignes

- **Lire l'étiquette pour connaître le danger.**
  Lire l'étiquette permet de connaître le danger auquel on s'expose.
  Un nouvel étiquetage selon la norme européenne se met en place.
  Vous pouvez donc voir soit l'un, soit l'autre étiquetage sur les produits dangereux (*cf.* le tableau ci-contre).

- **Ne pas déplacer des bidons ou des fûts, avec ou sans étiquette, avant d'en avoir informé son chef.**
  Des bidons et des fûts non étiquetés peuvent contenir des produits dangereux. Avant de les toucher, il est très important d'en informer son chef.

- **Ne pas transvaser les produits.**

- **Ne pas fumer à proximité de produits inflammables ou explosifs.**

- **Porter les EPI adaptés lors de la manipulation de ces produits : gants, lunettes, masque…**

Protection des circulations

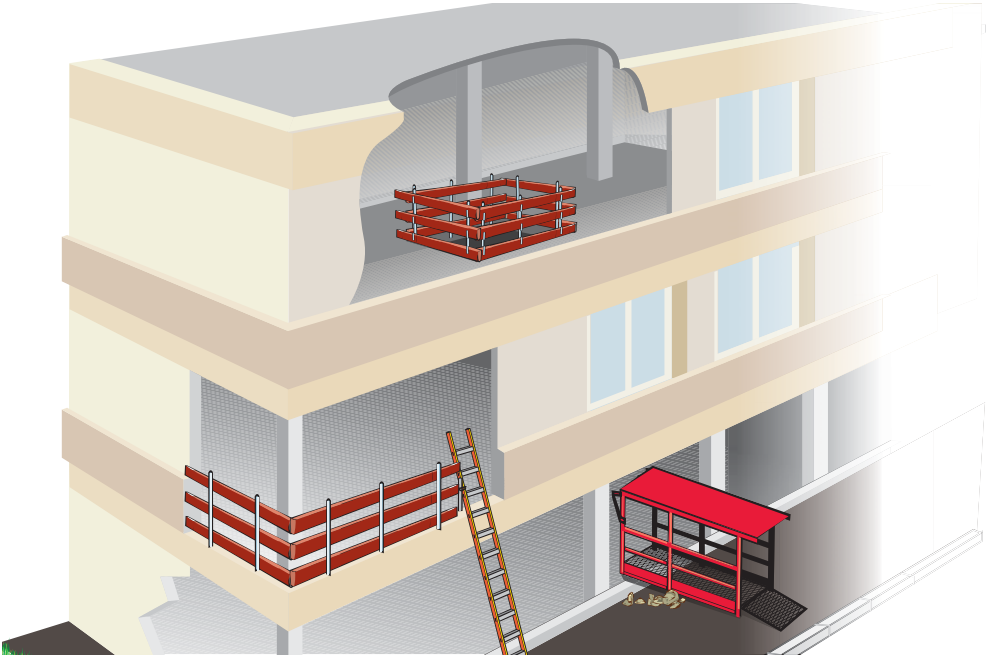

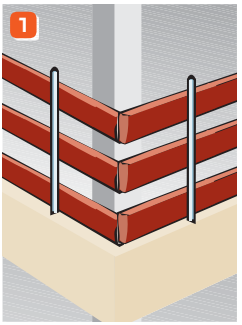

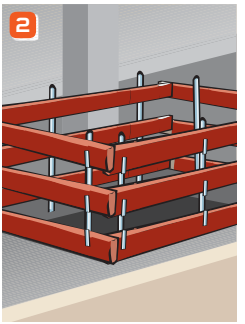

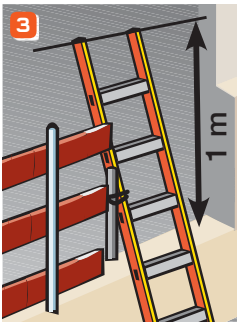

- Je veille à ce que les ouvertures sur le vide et les trémies soient protégées par des garde-corps ou un plancher.

Donnez les consignes

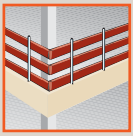

1 Veiller à ce que les ouvertures sur le vide soient protégées par des garde-corps. Sécuriser les bords du bâtiment.

- Toute ouverture sur le vide doit être protégée afin d'éviter les chutes de personnes.
- Pour être conformes, les garde-corps doivent être constitués d'une lisse, d'une sous-lisse et d'une plinthe. Ces éléments sont fixés sur des potelets ancrés en périphérie de la zone de travail en hauteur. Les lisses et sous-lisses peuvent être constituées de tubes métalliques.
- La hauteur d'un garde-corps doit être comprise entre 1 m et 1,10 m.
- Des planches rouges de 3 m doivent être utilisées avec 3 potelets par planche.
- Les rampes d'accès améliorent la circulation des matériels et évitent les chutes de personnes lorsqu'il y a dénivellation du terrain.
- Les escaliers doivent également être protégés par des garde-corps à hauteur entre 1 m et 1,10 m, et être éclairés.
- Tout garde-corps défectueux doit être remplacé.

2 Mettre des garde-corps autour des trémies.
Fixer un platelage sur les trémies de faibles dimensions (< 50 cm sur un côté).

3 Fixer l'échelle en tête et en pied, et la faire dépasser de 1 mètre minimum au-dessus du plancher d'arrivée.

4 Utiliser les rampes d'accès pour les matériels roulants et les personnes afin d'éviter les chutes.
Utiliser les passages protégés lors de l'accès ou la sortie du bâtiment afin d'éviter d'être blessé par une chute d'objets.

Informer le chef de tout manquement ou tout défaut de protection.

Ordre sur le chantier

- Je veille au rangement et à la propreté du chantier.

Donnez les consignes

1 **Utiliser le kit antipollution pour absorber les substances.**
Chacun doit veiller à protéger l'environnement en absorbant immédiatement toute pollution, notamment celles aux hydrocarbures. Le nettoyage évite non seulement la dégradation ou la pollution du sol mais aussi les chutes de personnes sur une surface rendue glissante par de l'huile.

2 **Nettoyer les zones de travail régulièrement.**
Dégager le poste de travail et les voies de circulation.
Le rangement de chantier est primordial pour une bonne organisation du travail. Il élimine le risque de chute ou de heurt, favorise l'efficacité du travail et améliore l'image de l'entreprise et du BTP.

3 **Évacuer les déchets au fur et à mesure du chantier.**
L'évacuation des déchets évite un encombrement au sol des zones de circulation et des postes de travail.

4 **Veiller à ce que les circulations et les postes de travail soient bien éclairés.**

La méthode **ORDRE**

Ordonner

Ranger

Débarrasser

Respecter l'état de propreté

Être rigoureux

Évacuation des déblais

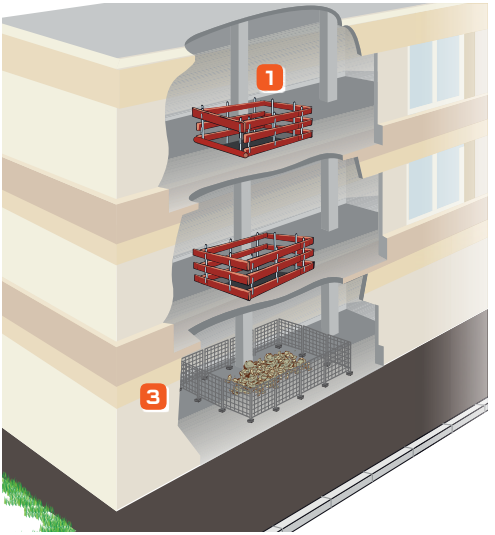

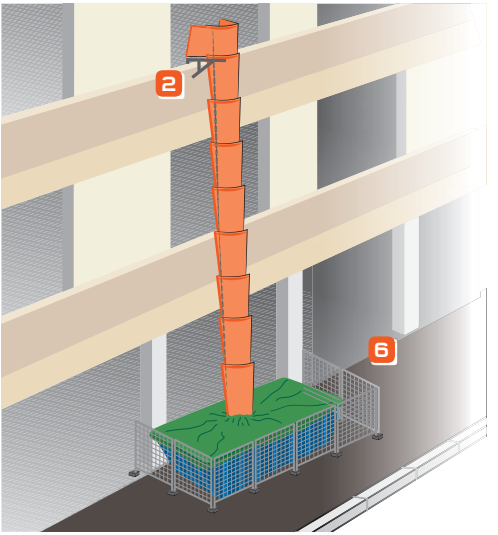

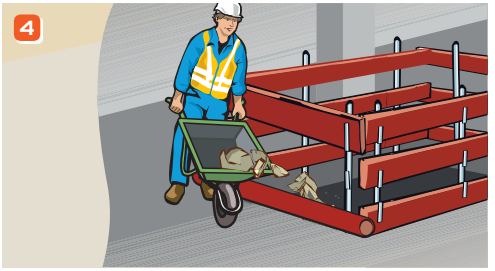

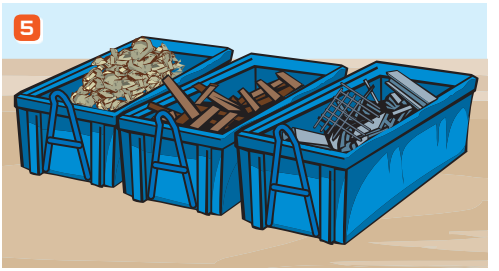

- J’utilise les dispositifs d’évacuation prévus.

Donnez les consignes

1 Utiliser un seul point de déversement pour évacuer les gravats sur une même colonne.
Limiter l'envol de poussières lors du déversement des déchets par la brumisation.

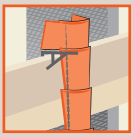

2 Vérifier l'état de la goulotte et de ses éléments, ainsi que la fixation en tête avant utilisation.
La fixation en tête de goulotte doit s'effectuer sur un support suffisamment résistant.

3 Baliser la zone de réception et en interdire l'accès.
Avant de déplacer la protection de la zone de réception des déchets, s'assurer que le déversement est arrêté.
Les zones de réception des déchets doivent être clôturées afin d'assurer la sécurité des personnes présentes dans la zone.

4 Conserver une partie des garde-corps sur les trémies d'évacuation des déblais lors du déversement (lisse supérieure, plinthe ou butée).
Les trémies d'évacuation doivent être sécurisées par des garde-corps. La lisse supérieure ne doit pas être démontée lors du déversement des gravois afin d'éviter la chute de l'opérateur. La plinthe ou la butée doit être conservée pour éviter la chute de la brouette.

5 Trier les déchets suivant les consignes.
Le tri par benne est important car des déchets mélangés demandent un travail de tri supplémentaire.

6 Bâcher les bennes lors de leur remplissage et leur transport.
Le bâchage des bennes lors du déversement et du transport permet de limiter la dispersion de poussières.

Accès au poste en hauteur par l'échelle

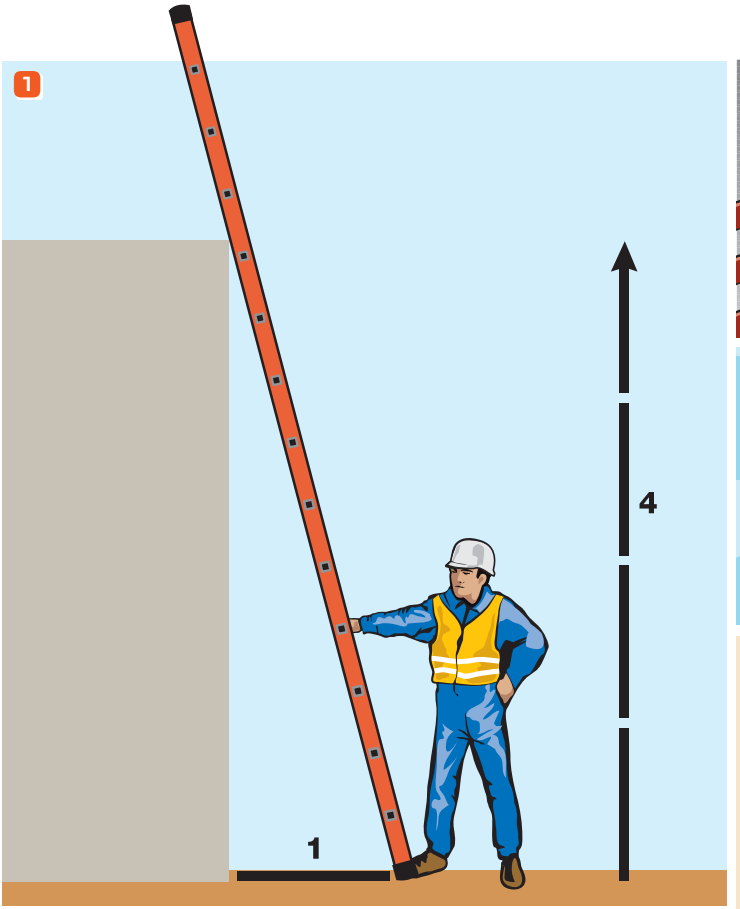

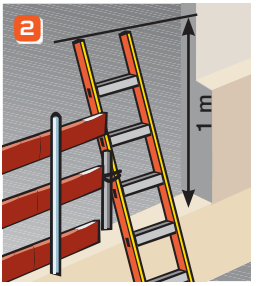

- J'utilise l'échelle uniquement comme moyen d'accès.
- J'utilise une échelle en bon état.
- Je fixe l'échelle.

Donnez les consignes

1 **Utiliser une échelle en bon état.**
Positionner l'échelle en respectant un rapport 1 à 4.
Respecter le rapport 1 à 4 donne une position stable à l'échelle contre le support. Pour vérifier ce rapport, placer un opérateur au pied de l'échelle, bras tendu : il doit pouvoir la toucher (*cf.* dessin).

2 **Fixer l'échelle en tête et en pied, et la faire dépasser de 1 mètre minimum au-dessus du plancher d'arrivée.**
La fixation de l'échelle évite qu'elle bascule ou ripe.

3 **Veiller à ce que le recouvrement entre les deux plans des échelles coulissantes ne soit jamais inférieur à 1 mètre. S'assurer que le limon du bras d'échelle le plus bas recouvre le limon du bras supérieur.**
Un recouvrement de 1 mètre minimum des deux plans de l'échelle donne une solidité suffisante.
Le bon positionnement des deux plans de l'échelle permet à l'opérateur de toujours trouver un appui en descente.

4 **Vérifier que les patins de l'échelle sont en bon état. Remplacer les patins défectueux.**

L'échelle ne doit jamais être utilisée comme un poste de travail.

Travail sur une plate-forme individuelle roulante

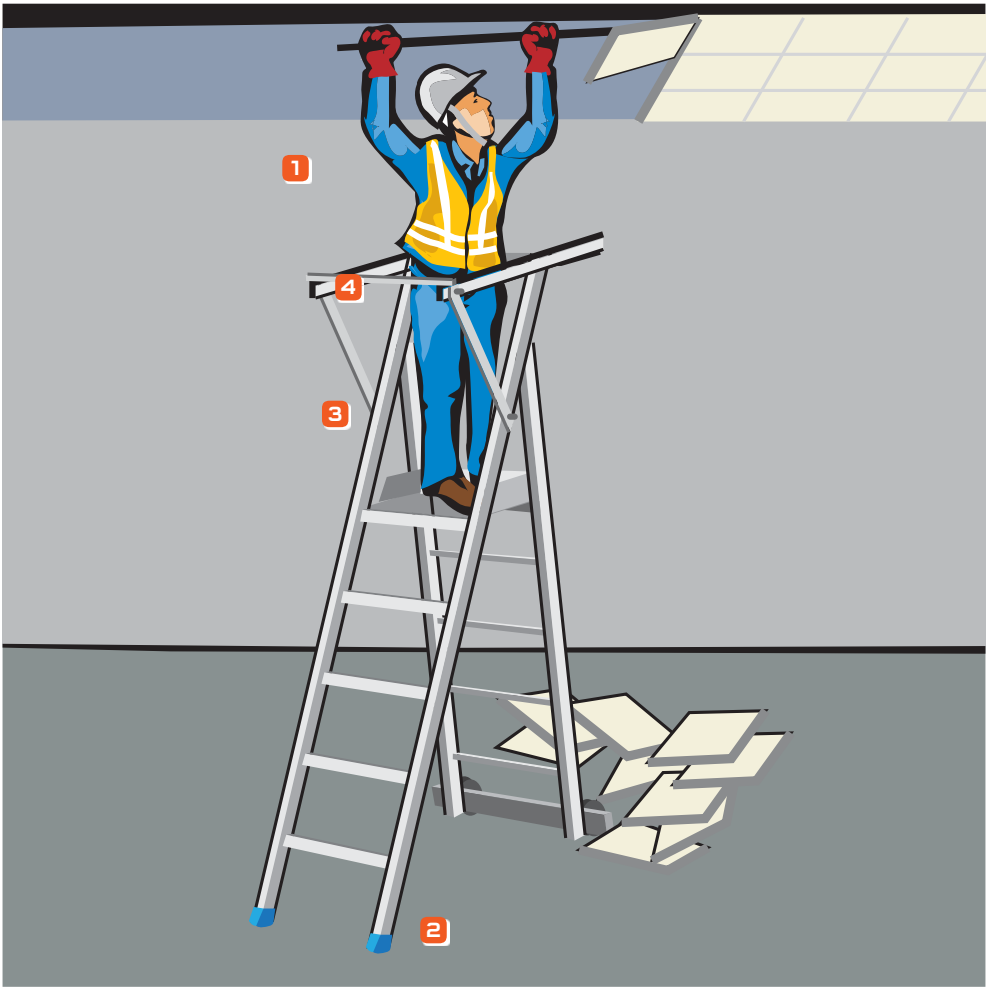

- J'utilise les équipements me permettant de travailler à la bonne hauteur et en sécurité.
- Je m'assure de la stabilité.
- Je maintiens en place les protections collectives.

Donnez les consignes

1 Utiliser les équipements permettant de travailler à la bonne hauteur et en sécurité.

2 S'assurer que le sol est bien dégagé.

Mettre en place les éléments de stabilité de la plate-forme.

3 Inspecter les constituants de la plate-forme (géométrie des composants, bon fonctionnement des verrous et état du plancher).

4 **Refermer les dispositifs de protection contre les chutes (chaînettes ou barres pivotantes) lors de son utilisation.**
Une plate-forme individuelle roulante (PIR) en bon état et stable permet de travailler en hauteur à partir d'une plate-forme sécurisée.

Ne jamais rehausser le plancher de travail à l'aide d'un autre matériel !

Travail sur un échafaudage roulant

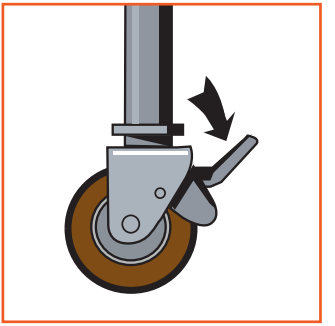

- Je nettoie la zone d'évolution de l'échafaudage.
- Je stabilise l'échafaudage avant utilisation.
- Je respecte la notice d'instructions.
- Je descends à chaque déplacement.

Donnez les consignes

1 **Présenter la notice d'instructions et la commenter.**
Nettoyer la zone d'évolution de l'échafaudage.

2 **Stabiliser l'échafaudage avant utilisation.**
Il doit être installé sur un sol plan horizontal, résistant et débarrassé de tout objet afin d'éviter qu'il ne bascule.
Il est très important de le stabiliser avant de monter.

3 **Accéder au plancher de travail par l'intérieur, en utilisant la trappe d'accès.**

0 **Descendre de l'échafaudage avant de le déplacer.**
L'échafaudage doit être vide lors de son déplacement afin d'éviter les chutes de personne et d'objet.

Un échafaudage ne peut être monté et démonté que par une personne formée et autorisée.

Travail depuis une nacelle

- J'ai suivi une formation à la conduite.
- J'ai une autorisation de conduite de mon employeur.
- Je lis la notice d'utilisation et respecte les instructions.

Donnez les consignes

Pour utiliser une nacelle, il faut :
- avoir suivi une formation à la conduite ;
- disposer d'une autorisation de conduite de l'employeur ;
- respecter les instructions de la notice d'utilisation.

La conduite d'un engin tel qu'une nacelle est réglementée :
il faut que le conducteur remplisse ces trois conditions.

Découpe du béton

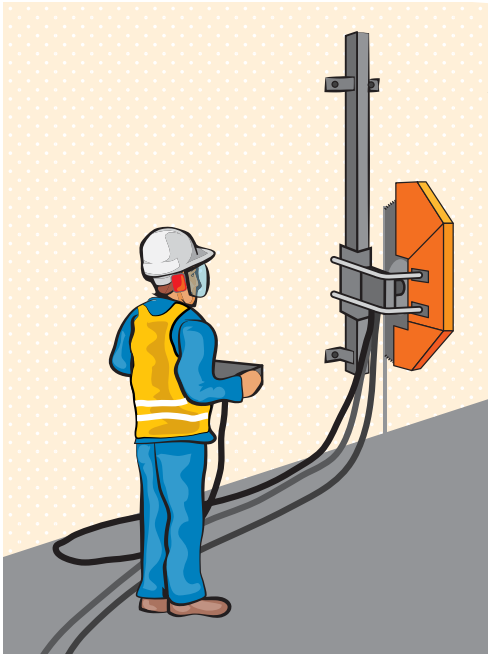

- J'utilise l'équipement de travail après avoir vérifié le bon état des dispositifs de sécurité.
- Je respecte la notice d'instructions.

Donnez les consignes

- Porter les EPI mis à disposition : bouchons d'oreille, écran facial contre les projections, bottes de sécurité.
- Vérifier l'état des dispositifs de sécurité.
- Respecter la notice d'instructions.
- Veiller à la non-dispersion des eaux ou produits de laitance.
- L'opérateur de sciage doit être qualifié et formé.

Chalumage

- Je veille à ce qu'un extincteur adapté et en état soit à disposition à proximité du poste de travail.
- J'évacue les produits inflammables se trouvant à proximité.

Donnez les consignes

- **Veiller à ce qu'un extincteur adapté (de type A, B, C) et en état soit à disposition à proximité du poste de travail.**
  Il est important de montrer l'emplacement de l'extincteur.

- **Porter les EPI mis à disposition.**
  Chaque EPI a son rôle : lunettes ou écran facial pour protéger des projections ; masque respiratoire pour protéger des vapeurs, notamment de plomb ; gants ; vêtement antifeu ; guêtres contre les brûlures.

- **Vérifier l'état des bouteilles, des manomètres, des boyaux et de la lance avant toute utilisation d'un chalumeau.**

- **Vérifier la présence et l'état des clapets de sécurité.**

- **Veiller à ce que les bouteilles soient stockées et utilisées verticalement, dans un chariot porte-bouteilles prévu à cet effet, et dans un endroit ventilé ou à l'extérieur.**

- **Débarrasser le poste de travail des encombrants, des produits et matériaux inflammables (bois, papiers, cartons, liquides, etc.).**

- **Veiller au sens du vent. Éviter les courants d'air à l'intérieur du bâtiment.**

- **Vérifier l'absence de point chaud et de risque de départ de feu en fin de poste et en fin de journée.**

- **Allumer le chalumeau avec un allume-chalumeau.**
  Il est interdit d'utiliser un briquet.

Pour utiliser un extincteur, il faut avoir reçu une information sur les conditions d'utilisation.

Manutentions

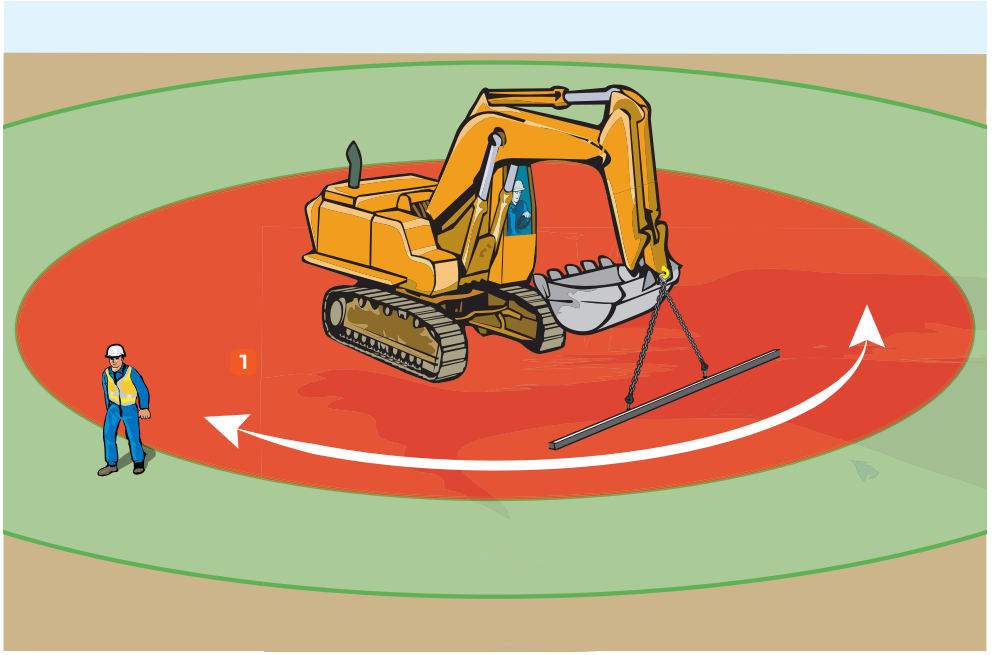

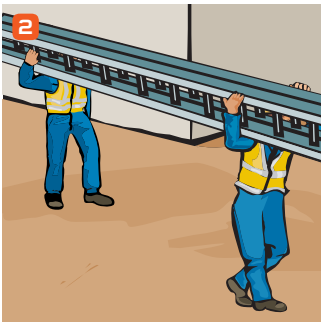

- J’utilise le matériel de manutention mis à ma disposition.
- Je me fais aider pour porter des charges supérieures à 25 kg.

Donnez les consignes

- Utiliser le matériel de manutention mis à disposition.

1. **S'assurer que la zone d'évolution de l'engin est dégagée et qu'aucune personne n'est présente dans le rayon d'action de l'engin et de la charge.**
   La mécanisation doit être réalisée au moyen de matériel approprié (équipements et accessoires). Tous les engins ne sont pas prévus à cet effet.

- **Les opérations d'élingage, d'accrochage et de guidage de la manœuvre sont réalisées par du personnel formé.**

- **Porter les EPI adaptés (vêtement de travail, gants, chaussures, casque, gilet).**

2. **Avoir recours à une manutention manuelle uniquement en cas d'impossibilité de mécaniser la manutention.**

- **S'assurer d'une bonne prise en main de la charge (les lésions des mains représentent 16 % des accidents du travail).**

- **S'assurer que le chemin d'accès est dégagé avant de s'y engager avec une charge.**
  Les manutentions manuelles entraînent des troubles musculo-squelettiques (TMS) et sont à l'origine de nombreux accidents (chute de plain-pied, chute de hauteur, écrasement, pincement, etc.). Il est recommandé de mécaniser les tâches chaque fois que possible.

Se faire aider pour porter des charges supérieures à 25 kg.

Démolition mécanique

- Je ne circule pas dans la zone d'évolution de l'engin.
- Je porte un gilet haute visibilité.
- Je signale ma présence au conducteur.

Donnez les consignes

Ne s'approcher ni de l'engin ni du bâtiment en cours de démolition ou de broyage.
Des matériaux peuvent être projetés ou rebondir dans cette zone.

1 **Ne pas circuler dans la zone d'évolution de l'engin.**
La visibilité depuis le poste de conduite est limitée. Les engins présentent des angles morts importants, en particulier sur le côté droit et à l'arrière de la machine. La zone d'évolution de l'engin correspond au cercle décrit par la rotation du bras de la pelle et de la charge.

2 **S'assurer du bon fonctionnement du dispositif d'abattage des poussières.**

Porter toujours un gilet haute visibilité, bien fermé et le plus propre possible.
Afin de rester visible, les bandes rétroréfléchissantes ne doivent pas être masquées par la saleté.

Secours

- Je ne bouge pas la victime.
- J'éloigne les curieux.
- Je fais prévenir un secouriste.
- J'appelle les pompiers en composant le 18.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Donnez les consignes

1 **Ne pas bouger la victime.**
Déplacer une victime est dangereux car, en fonction des blessures et du type d'accident, tout mouvement est susceptible d'aggraver ses blessures et d'en créer de nouvelles (atteinte à la colonne vertébrale, fracture du fémur…).

2 **Éloigner les curieux et n'intervenir que si vous connaissez les gestes de secours.**
Lors d'un accident, le danger peut persister et faire d'autres victimes, notamment les personnes voulant intervenir.

3 **Faire prévenir un secouriste.**
Le secouriste a suivi une formation pour pratiquer les gestes de premier secours ; il connaît la conduite à tenir et saura mettre en œuvre les actions pour éviter un autre accident et secourir le blessé.

4 **Appeler les pompiers en composant le 18.**
Les pompiers sont des professionnels disposant d'un matériel médical adapté pour porter secours au blessé. Ils peuvent transporter d'urgence celui-ci vers un établissement hospitalier sous surveillance médicale dans un véhicule prioritaire.

■ **S'assurer que les secours soient guidés rapidement jusqu'au blessé.**

Remettez un mémento d'accueil
aux nouveaux arrivants,
commentez-le et signez
le volet d'enregistrement.

Illustrations : Logomotif, Mustang.
Conception & réalisation : mustang 01 47 97 42 11
Fabrication Mustang. Achevé d'imprimer en juin 2012.

OPPBTP
La prévention BTP

Réf. : D8 G 01 12
ISBN : 978-2-7354-0442-1
Édition : 1re édition, juin 2012
Prix : 6 €

SNED
www.sned.fr

OPPBTP
www.oppbtp.fr – www.preventionbtp.fr

9 782735 404421